

**RAPPORT DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE DE CONTRÔLE
DU GYMNASSE INTERCANTONAL DE LA BROYE (CI-GYB)**

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (Ci-GYB) composée de Mesdames et Messieurs les députés/ées

Délégation vaudoise : Jacqueline Bottlang-Pittet, Jean-Marc Chollet, Philippe Cornamusaz, Christiane Jacquet-Berger, Alette Rey-Marion Jacqueline Rostan et Roxanne Meyer Keller – Présidente de la commission et rapportrice.

Délégation fribourgeoise : Elian Collaud – Président de la délégation fribourgeoise, Dominique Corminbœuf, Louis Duc, Fritz Glauser, Patrice Longchamp, Christian Marbach et Michel Zadory

1. Introduction

Conformément à son mandat légal, défini par l'art. 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du GYB, la Ci-GYB a exercé la haute surveillance parlementaire sur le GYB. Elle a tenu à cet effet deux séances durant l'année 2011, le 4 avril et le 26 septembre. Elle a bénéficié dans ses travaux des informations et explications de la Présidente du Conseil du GYB, Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud et du Directeur du gymnase, Monsieur Thierry Maire.

Etaient également présents : Monsieur Daniel Noverraz, Chef de la Division de l'enseignement gymnasial et professionnel du canton de Vaud, Monsieur François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg.

Madame Marie-Claude Clerc Delley, secrétaire de la délégation fribourgeoise.

Madame Stéphanie Bédard, secrétaire de la délégation vaudoise et de la commission plénière en 2011, a assuré les notes de séance, ce dont nous la remercions vivement.

2. Comptes 2010

La Commission interparlementaire de contrôle du GYB a pris connaissance des comptes 2010 lors de la séance du 4 avril 2011.

L'exercice s'est clos sur un non dépensé de CHF 1'001'713.--, ce qui représente un écart de 7.3% par rapport au budget. Relevons à ce propos trois éléments principaux:

- aucun écart significatif n'existe en matière d'acquisition et d'entretien des biens et marchandises. Les écarts entre le budget et les comptes se concentrent sur les charges de personnel et sur les produits de fonctionnement ;
- les produits de fonctionnement enregistrent une hausse de CHF 165'000.-- par rapport au budget. Cela est dû à une sous-budgétisation de CHF 60'000.-- de la subvention de l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT), elle-même liée à l'augmentation du nombre d'élèves en première année de l'école de commerce et à l'adaptation de la base de calcul de l'OFFT ;
- Les charges de personnel présentent un résultat de CHF 750'000.-- inférieur au budget. Les salaires effectifs ont représenté une somme de CHF 387'000.-- inférieure à celle prévue, ce qui représente une marge d'incertitude de 3% par rapport au budget de ce groupe de comptes. Des indemnités d'assurance et des indemnités pour la formation des maîtres ont été perçues pour CHF 305'000.--. Aucune base de calcul ne permet de définir ce type de revenus au moment de la fixation du budget.

La Commission interparlementaire de contrôle du GYB a accepté à l'unanimité les comptes 2010.

3. Budget 2012

Lors de la séance du 26 septembre, la Ci-GYB a pris acte du budget 2012 adopté par le Conseil du GYB. Lors d'un examen détaillé, toutes les interrogations soulevées ont fait l'objet de réponses de la part de la Présidente du Conseil et de la Direction du gymnase.

Le montant du budget 2012 s'élève à CHF 14'234'900.--, selon la clé de répartition suivante : CHF 7'647'161.40 pour le Canton de Fribourg et CHF 6'587'738.60 pour le Canton de Vaud.

La Commission interparlementaire de contrôle du GYB a accepté à l'unanimité le budget 2012.

4. Rentrée scolaire 2011-2012

4.1 Fréquentation : le GYB a accueilli, lors de la rentrée scolaire 2011-2012, 993 élèves au 1^{er} septembre 2011 soit une augmentation importante (environ 940 à 950 à la même période en 2010).

Sur les 993 élèves, on compte 554 élèves fribourgeois et 436 élèves vaudois, les 3 élèves restant proviennent d'autres cantons.

4.2 Examens (2008-2011) : 90% et plus de taux de réussite moyen pour l'école de maturité. La légère augmentation du taux d'échec constatée en 2010 et 2011 vient vraisemblablement de la nouvelle règle introduite au GYB de la moyenne des branches « fondamentales » (français, allemand, mathématiques et option spécifique). Concernant l'école de culture générale et de commerce, le taux moyen de réussite est stable.

A noter que très peu d'élèves choisissent le latin, l'italien ou le grec comme 2^e ou 3^e langue. Le GYB propose des cours à niveaux pour obtenir une masse critique suffisante et surtout éviter que les élèves doivent se rendre à Lausanne ou Fribourg.

4.3 Absences des enseignants : 1216 périodes n'ont pas été remplacées en 2010-2011 contre 1686 en 2009-2010. La plupart des absences qui ne sont pas remplacées concernent les maladies de 1 jour ou 2 jours. Un remplacement intervient dès le 5^e jour. Par ailleurs, une fois sur trois, l'enseignant a donné du travail aux élèves. Les statistiques démentent catégoriquement l'allégation selon laquelle les enseignants sont davantage absents les lundis et vendredis.

5. Réunion entre une délégation du Conseil du GYB et une délégation de parents d'élèves

Une lettre signée par une vingtaine de parents d'élèves a été adressée en juin à la Présidente du Conseil du GYB. Cette lettre diffusée aux membres des différents organes du GYB et dont la presse s'est largement fait l'écho durant le mois de juillet, mettait en doute le travail du corps professoral par divers faits et propos, sur le plan de la qualité de l'enseignement dispensé au GYB et par rapport aux absences des enseignants. Afin de couper court aux rumeurs et aux informations erronées, une séance a eu lieu le 14 juillet, au GYB, en présence de Mesdames les Conseillères d'Etat vaudoise et fribourgeoise, Anne-Catherine Lyon et Isabelle Chassot, accompagnées de leurs Chefs de service respectifs, de la Direction du GYB et des parents d'élèves signataires de la lettre.

Cette rencontre constructive a mis en évidence le fait que l'ensemble des critiques formulées par les parents n'étaient pas avérées et que le GYB était d'une parfaite régularité sous la forme comme sur le fond. Notamment au plan de la qualité permettant de contrôler la valeur des enseignements dispensés au sein de l'institution et au taux d'absence des professionnels qui est identique à celui de toute institution de même type. Elle a également permis au Conseil et à la Direction du gymnase de rappeler aux parents les possibilités de contact qui leurs sont offertes, des enseignants au Directeur de l'établissement. Le Conseil du GYB a invité les parents présents à déléguer l'un des leurs comme membre de la Commission consultative du GYB. Les signataires ont évoqué la possibilité de créer une association des parents d'élève du GYB.

Au terme de la réunion, il a été décidé de proposer une seconde rencontre entre les parents des élèves entrant au GYB d'une part et la direction et les enseignants d'autre part, ceci en complément de la séance qui prend place traditionnellement en début d'année. Cette seconde réunion a pour but d'éclaircir les interrogations qui peuvent surgir après quelques mois auprès des nouveaux élèves.

De leur côté, les parents ont réitéré leur pleine confiance envers l'institution et l'ensemble des collaborateurs, en particulier les enseignants.

Lors de la séance du 26 septembre 2011, les membres de la CI-GYB ont signalé leur profond désaccord avec les propos écrits des parents d'élèves de même qu'avec la démarche entreprise par ces derniers au mois de juin. Cet épisode a beaucoup nui à l'image du GYB alors qu'il est un établissement pionnier et modèle dont plusieurs autres cantons souhaiteraient d'ailleurs s'inspirer. Les membres de la commission ont tenu à remercier les Conseillères d'Etat vaudoise et fribourgeoise et la Direction du GYB pour leur engagement. Celui-ci a permis au gymnase et à l'ensemble de ses collaborateurs de retrouver un climat serein et confiant en l'avenir.

En outre, les membres de la commission ont également tenu à souligner l'importance de l'existence du GYB, lieu de formation de grande qualité qui participe pleinement à la création des liens entre vaudois et fribourgeois de la région broyarde.

6. Conclusion

Selon le principe de tournus, la délégation fribourgeoise reprendra la présidence en 2012 et 2013. Ainsi, Madame la Conseillère d'Etat et Présidente du Conseil du GYB Anne-Catherine Lyon et Madame la Présidente de la Commission interparlementaire de contrôle du GYB Roxanne Meyer Keller passent le témoin à leurs collègues fribourgeois. La Présidente soussignée remercie vivement les membres de la commission de contrôle, la Présidente du Conseil du GYB ainsi que le Directeur du GYB pour leur engagement et leur collaboration.

Au vu de ce qui précède, du constat très positif sur la bonne marche de l'établissement, des informations complémentaires demandées et des réponses obtenues, la Commission interparlementaire de contrôle du GYB recommande au Grand Conseil de prendre acte du présent rapport d'activité.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye,

Villars-le-Grand, le 17 octobre 2011

La rapportrice :

(signé) *Roxanne Meyer Keller*